

ON S'ABONNE.
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT:
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE:
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIALE

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

RE.
50 centim.
Les Annonces et Avis à Cahors au bureau du rue de la Mairie, 6, et se d'avance.
Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT
Départ des correspondances
SERVISE DES POSTES.
Arrivée des Correspondances
Table with columns for dates, events, and postal routes.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 1er Août 1866.
BOURSE DE PARIS.
Table with columns for dates and prices.

BULLETIN
Les préliminaires de paix ont été signés, le 26, à Nikolsburg par les plénipotentiaires de la Prusse et de l'Autriche. Un armistice a été également conclu. L'œuvre si heureusement commencée et conduite par la médiation de la France se trouve donc avoir fait un pas décisif vers les solutions désirées. La Gazette de Vienne, du 27 au soir, annonce la nouvelle en ces termes:
La suspension d'armes qui vient d'expirer, a été prolongée jusqu'au 2 août. A partir de ce jour, un armistice de quatre semaines a été conclu. M. le comte Karolyi a apporté, pour être ratifiés, les préliminaires de paix convenus entre lui et M. de Bismark.
Les derniers avis assurent que les Etats confédérés alliés de l'Autriche sont compris dans l'armistice, de telle sorte que les hostilités devront être partout suspendues. Ces avis achèveront de rassurer l'Europe et rendront enfin au monde des affaires toute sa liberté d'action. Il est évident en effet, que la diplomatie, une fois maîtresse du terrain, ne laissera plus personne recommencer une lutte jugée par tous inutile et inhumaine.
On ne connaît point encore les bases de l'accord spécifiées dans les préliminaires consentis par l'Empereur François-Joseph, et cela se conçoit, puisque dans la matinée du 27, les plénipotentiaires semblaient plus près d'une rupture que d'un rapprochement. Des concessions réciproques ont été faites à la dernière heure, et il faut attendre quelques jours avant de les connaître. Une feuille de Berlin, assez exactement

renseignée d'ordinaire, la Correspondance Leidler prétend que la position réservée aux petits souverains absents doit être laissée à une entente avec le roi de Prusse et à un vote du Parlement allemand.
Les pays occupés, ajoute la même feuille, ne pourront pas tous être traités sur le même pied; mais on espère que les tentatives de médiation du grand duc de Bade, en faveur de l'Allemagne méridionale, arriveront à un bon résultat.
Qu'advient-il de ce programme, en vertu des préliminaires qui ont été signés? Sur la question du Tyrol italien, l'incertitude est la même. Le journal l'Italie du 28, affirme que les négociations engagées au quartier général prussien, ont abouti à un résultat favorable pour la dignité et les intérêts de l'Italie. D'après cette feuille, le Gouvernement français reconnaîtrait le droit des populations vénitiennes de disposer elles-mêmes de leur sort. La cession et la rétrocession de la Vénétie qui auraient été pour l'Autriche une cause de prétentions relativement à l'ingérence des puissances catholiques dans les affaires de Rome auraient donc été abandonnées et les négociations poursuivies directement entre l'Italie, l'Autriche et la Prusse auraient permis à la question du Tyrol italien de recevoir « une solution satisfaisante ».
Avant d'apprécier tous ces on-dit, il faut évidemment les contrôler à l'aide d'indications plus positives.
Quoiqu'il en soit, l'acte pacifique en lui-même est un fait acquis, et c'est là l'essentiel. Pour que l'armistice et que les préliminaires de paix aient été signés, il faut que les trois belligérants soient tombés d'accord sur les principales difficultés en litige. Ce qui reste à régler n'est plus que secondaire et rentre dans la catégorie des affaires de détail. Notre action politique a donc eu toute son efficacité, et nous n'avons plus qu'à nous en montrer fiers, au double point de vue des intérêts généraux de l'Europe et de l'heureux développement de notre propre influence.
Pour le Bulletin politique : A. Laytou.

Extérieur.
(Dépêches Télégraphiques.)
ITALIE.
Florence, 18 juillet.
L'Italie confirme la nouvelle que les négociations engagées au quartier-général pour la conclusion d'un armistice, ont abouti à un résultat favorable pour la dignité et les intérêts de l'Italie.
Le gouvernement français reconnaîtrait le droit des populations vénitiennes de disposer elles-mêmes de leur sort. La cession et la rétrocession de la Vénétie auraient été pour l'Autriche une cause de prétentions relativement à l'ingérence des puissances catholiques dans les affaires de Rome.
La question du Tyrol italien recevra une solution satisfaisante.
Le général Cialdini est arrivé à Udine.
Florence, 23 juillet.
Le Prince Napoléon est attendu dans notre ville.
On mande de Rome, 26 juillet:
Les autorités d'Ancone ont demandé télégraphiquement un certain nombre de chirurgiens et de religieux hospitaliers pour les soins que réclament les nombreux blessés de la flotte, répartis entre Ancone, Sinigaglia, Osimo, Macerata et Jesi. Les personnes requises sont parties aussitôt pour ces différentes localités.
Depuis le combat de Lissa une fermentation extraordinaire existe parmi les membres du parti de l'action; un service clandestin de dépêches a été organisé par le comité national qui répond parmi la population toutes les nouvelles de la guerre.
On assure que le roi François II a vendu le palais Farnèse à l'empereur Napoléon.
PRUSSE.
Munich, 28 juillet.
Hier les Prussiens ont bombardé la ville de Wurtzbourg. Le toit de l'arsenal a pris feu. Les Prussiens ont été repoussés avec une perte de 16 canons. Les dommages causés à la ville sont peu considérables.
Berlin, 28 juillet.
« Les préliminaires de paix ont été signés aujourd'hui en même temps que l'armistice. La Bohême et la Moravie resteront occupés par les Prussiens. L'armistice est sans terme fixe avec dénonciation éventuelle. »
Berlin, 28 juillet.
La députation francfortoise, composée de M. de Rothschild et de trois sénateurs, a été reçue par les ministres. M. de Rothschild est parti pour le quartier-général prussien.
Berlin, 28 juillet.
Aujourd'hui est arrivée une adresse de notables de la ville de Leer (Hanovre), demandant l'annexion de la Frise à la Prusse.
On mande de Wiesbaden, le 25:
« Le mouvement en faveur d'une annexion à la Prusse a pris des proportions considérables depuis la retraite de l'armée fédérale. Une députation, formée de notabilités industrielles, est partie pour Berlin. »
On mande de Munich:
« On craint ici que la Prusse, en réglant ses comptes avec l'Allemagne méridionale, ne réclame toutes les sommes qu'elle a dépensées pour l'entretien des forteresses fédérales. »
Berlin, 28 juillet.
La Gazette de l'Allemagne du Nord donne les ren-

seignements suivants, dans le but de mieux faire apprécier l'affaire de la contribution imposée à la ville de Francfort, affaire qui, dit-elle, a été exploitée pour rendre la Prusse odieuse:
« La ville de Francfort a un budget de recettes annuelles de trois millions de florins, avec un excédant de 500,000 florins, sur lesquels un emprunt pourrait facilement être contracté. Que Francfort ne veuille contribuer en rien aux charges énormes que supporte le peuple prussien pour l'Allemagne, cela s'explique par l'agitation constamment entretenue dans cette ville contre la Prusse. Il a été constaté officiellement que les sénateurs Fellner et Müller avaient promis que la question de la contribution serait très-promptement résolue d'une manière satisfaisante, si on permettait au Sénat et à la représentation de la bourgeoisie de délibérer sur cette affaire.
« Le Sénat s'est déclaré, presque à l'unanimité, pour le paiement de la contribution, tandis que la représentation de la bourgeoisie a fait valoir que les corps d'Etat ayant été dissous comme tels par les Prussiens, ni eux ni le Sénat, n'étaient autorisés à voter le paiement de la contribution. La réunion fut alors employée à provoquer dans les rues une démonstration contre la Prusse. »
Berlin, 28 juillet.
La députation de Francfort n'atteindra pas son but ici. La diminution de la contribution de guerre ne peut être obtenue que par un acte de clémence royale. La visite que la députation a faite à M. de Savigny n'a été qu'un acte de politesse; M. de Savigny n'a aucune position officielle dans cette affaire.
Berlin, 28 juillet.
On mande d'Aschaffenburg, le 27:
« La division Gœben a livré un combat heureux le 25 contre le 8e corps d'armée près de Gerchtheim, et la division Beyer contre les Bavaois près de Helmstadt. Les divisions Beyer et Flies ont refoulé les Bavaois près de Rosbrunn. L'armée prussienne se trouve à environ dix kilomètres à l'ouest de Wurtzbourg. »
Berlin, 28 juillet.
On mande de Norden (Hanovre), le 26:
« Une adresse, envoyée d'ici au roi de Prusse, exprime l'espoir de l'union de tout le royaume de Hanovre à la Prusse. »
Berlin, 28 juillet.
On lit dans la Gazette de Bavière:
« Rottendorf, le 26, 10 heures du soir.
« Aujourd'hui, le combat a été renouvelé près de Rosbrunn, par les 7e et 4e divisions d'infanterie et la brigade de réserve. Les Prussiens ont dû reculer à la suite du mouvement offensif de la brigade de réserve et du feu bien dirigé de l'artillerie. Il y a eu ensuite une attaque brillante de la cavalerie de réserve contre la cavalerie prussienne sur les hauteurs de Hettstadt. Le passage du Mein a eu lieu sans obstacles.
« Les 7e et 8e corps se trouvent dans une position concentrée à Rottendorf. »
Manheim, 28 juillet.
On mande de Francfort que le général Rœder a

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
du 1 août 1866.
LA CHASSE
AUX CHEVAUX SAUVAGES
PAR MAYNE-REID
TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS
Troisième partie
IX. — Suite
Avant que nous fussions au sommet de la colline, la plupart avaient disparu à la faveur de l'obscurité; six seulement tombèrent sous nos coups. Nous parvînmes aussi à faire quelques prisonniers; mais ce lâche bandit, ce cruel assassin, Rafaël Ijorra, avait réussi, comme d'habitude à se sauver. Toute poursuite devenait inutile; les fuyards s'étaient élancés dans le sombre bois qui bordait l'autre versant de la colline. Quant à moi, une seule pensée m'occupait... J'entrai dans la cour, éclairée par le bûcher; elle n'offrait qu'un amas de ruines: les débris du riche ameublement de l'hacienda gisaient pêle-mêle dans la verandah et sur le pavé de la cour. J'appelai d'une voix perçante Isolna et son père... L'écho seul répondit!...
Je descendis de cheval et pénétrai dans la verandah; mon appel resta toujours sans réponse. J'allai en La reproduction est interdite.

vain de salle en salle et de l'azote à la chapelle. La lune argentait l'autel... mais je n'y vis personne. La maison toute entière était abandonnée; les domestiques eux-mêmes avaient disparu. Mon cheval et moi semblions les seuls être vivants de l'hacienda, car mes compagnons étaient restés à l'extérieur avec leurs prisonniers.
Un espoir soudain traversa mon esprit. Peut-être avaient-ils suivi mon conseil et fui avant l'arrivée de la populace. Puissé-je ne pas me tromper!
Je sortis précipitamment de cette demeure désolée pour interroger les captifs; eux du moins savaient la vérité. Hélas! j'arrivai trop tard. A l'un des coins de la maison croissait un grand arbre; le bûcher éclairait; aux branches élevées balançaient six formes humaines. Tous les prisonniers mâles venaient de rendre le dernier soupir!
On m'apprit aussitôt que le forgeron et le boucher figuraient parmi les suppliciés. Pedro avait constaté sommairement leur identité. Les autres étaient des villageois qui avaient pris part à l'affaire du jour. Leurs juges avaient fait diligence et la cérémonie de l'exécution avait été brève. Des lazos suspendus aux branches de l'arbre avaient promptement expédiés les coupables devant le Juge éternel. Pour ma part, un autre besoin que celui de la vengeance me tourmentait en ce moment. Plein d'inquiétude, je me tournai vers les femmes tombées entre nos mains: j'en vis une douzaine; la boisson troublait leurs regards, elles semblaient terrifiées. Je n'en fus pas surpris. Elles ne répondirent à mes questions qu'en inclinant la tête; les unes demeurèrent silencieuses, les autres prétendirent obstinément qu'elles ne connaissaient ni

don Ramon ni sa fille. Les menaces restèrent sans effet. Elles ne savaient rien ou craignaient de parler... Désespéré, je ne savais qu'elle décision prendre, quand mes regards s'arrêtèrent tout à coup sur un enfant qui semblait vouloir se cacher à l'ombre des murailles de l'hacienda. Je poussai un cri de joie en reconnaissant Cyprio, qui s'élança au même instant de sa cachette.
— Cyprio! cria-je.
— Me voici, señor, dit-il en s'avançant rapidement vers moi.
— Dis-moi, Cyprio, où sont-ils? Où... où?...
— Carrai! señor, ces méchantes gens ont emmené mon maître je ne sais où...
— La senora! la senora!
— Oh! cavalier! es una cosa spantosa! (C'est une chose terrible!)
— Vite, dis-moi tout, vite, Cyprio.
— Señor, des hommes masqués sont entrés de vive force dans la maison; ils ont éloigné don Ramon, puis ils ont porté dona Isolna dans la cour. Ay de mi! Hélas! je ne sais qu'ils avaient fait à la pauvre senora! Le sang ruisselait de son cou et de sa poitrine. Alors de vilaines gens sont entrés dans l'écurie pour prendre le cheval blanc, — l'étafon que vous avez attrapé dans la prairie. Ils ont attaché Isolna sur la croupe de l'animal... Oh! señor, c'était terrible à voir!
— Continue, mon ami, dépêche-toi...
— Puis, señor, ils ont conduit le cheval dans la prairie; tous ont voulu assister à ce jeu, comme ils disaient. Je ne les accompagnai pas, car ils me battaient et me menaçaient de la mort; mais j'ai tout vu du sommet de la colline, où je m'étais caché dans les

buissons. Oh! señor...
— Achève, Cyprio, parle vite...
— Alors, señor, ils ont attaché des fusées aux flancs du cheval; après l'avoir débridé, ils ont enflammé la poudre, et le coursier est parti avec Isolna, nouée sur son dos. Pauvre senora! J'ai suivi des yeux le sauvage étalon au loin dans la prairie; bientôt il a disparu à l'horizon. Dios de mi alma! la nina esta perdida! (Bon Dieu, la jeune dame est perdue!)
— De l'eau, Rube! Garey! Amis! de l'eau! J'étouffe de l'eau!...
Chancelant, j'essayai d'atteindre la fontaine de la cour; mais, après un pas ou deux, la force m'abandonna, et je tombai par terre, désespéré, évanoui.
X
— A la poursuite du cheval blanc. —
Encore affaibli par les blessures que j'avais reçues dans mon combat inégal avec Ijorra et ses lâches compagnons, je n'avais pu supporter le choc de ces horribles nouvelles; elles m'abattirent sans résistance. Mon évanouissement dura peu, l'eau froide me ranima. Au réveil de mes sens je me trouvais au bord de la fontaine: Rube, Garey et d'autres m'entouraient. Mes vêtements trempés m'apprent qu'ils m'avaient complètement douché; en outre, j'avais dû ingurgiter une grande quantité de mezcal.
Des cavaliers avaient envahi la cour; le pavé résonnait sous le pas de leurs chevaux. C'étaient mes tirailleurs, mais non ceux qui avaient quitté le camp avec moi. Les jeunes filles mutilées avaient raconté leur affreuse histoire à ceux de mes hommes que

notifié à la Chambre de commerce que, dans le cas où la ville ne paierait pas les 25 millions de florins, il ferait cerner la ville et empêcherait toute communication avec l'extérieur.

Le général a réuni le Corps législatif et lui a fait la même communication.

L'enterrement du sénateur Fellner a eu lieu jeudi, à quatre heures du matin. Malgré cette heure matinale, la foule était immense.

L'autorité prussienne avait défendu de prononcer aucun discours sur la tombe.

Les chœurs des Sociétés chorales ont seuls chanté des psaumes.

Heidelberg, 28 juillet.

La ville de Francfort est dans la consternation. Les autorités prussiennes ont informé les autorités francfortoises que, si la contribution de 25 millions de florins n'était pas payée, la ville de Francfort serait, à partir du 27, complètement cernée et isolée du reste de l'Europe; personne ne pourrait plus y entrer ni en sortir, et l'on n'y laisserait pénétrer ni vivres, ni lettres ni aucune nouvelles. Les conséquences de cette mesure, équivaudraient, pour la population de Francfort à un bombardement.

Manheim, 28 juillet.

Un ultimatum de M. de Bismark, communiqué à la Chambre de commerce de Francfort, porte que, si les 19 millions de florins (qui avec les 6 millions déjà payés, forment la somme totale de 25 millions demandée) ne sont pas payés, toutes les communications postales et télégraphiques avec Francfort seront interceptées. On fermera ensuite toutes les boutiques de denrées alimentaires. On interdira enfin à Francfort l'entrée et la sortie pour les hommes et les animaux.

Manheim, 29 juillet.

On donne comme certain que les mesures d'exécution contre Francfort sont suspendues.

Le bourgemaître, M. Muller, a été appelé à Nikolsburg.

Pour extrait: A. Layton

**Dépêches télégraphiques.**

(Agence Havas)

Florence, 30 juillet.

Un décret promulgue dans les provinces vénitienne le statut du royaume et la cessation du concordat de l'Autriche avec le Saint-Siège.

Un autre décret promulgue pour les mêmes provinces la loi relative à la suppression des corporations religieuses.

Berlin, 30 juillet.

Les chambres sont convoquées pour le 5 août.

Autre dépêche.

Paris, 31 juillet.

On lit dans le *Moniteur*: Une brigade mexicaine de 1,600 hommes, sous les ordres du général Olvera, ayant été surprise et partiellement détruite par 4,000 dissidents commandés par Escobedo, le général Mejia se trouva avec 500 hommes seulement pour défendre Matamoros.

Les habitants effrayés, l'obligèrent de capituler. Le général Mejia est arrivé à Vera-Cruz avec ses troupes.

Paris, 29 juillet.

Une Médaille d'honneur est accordée à Mme Cornuau, femme du préfet d'Amiens, pour son courage et son dévouement pendant l'épidémie cholérique.

**CONCLUSION DE L'ARMISTICE**

En apprenant le départ de l'Empereur pour Vichy, les personnes clairvoyantes se sont dit: « La paix est faite! si la reprise des hostilités était possible, Napoléon III ne quitterait pas sa capitale »

Cette prévision était fondée. Avant de quitter Saint-Cloud, l'Empereur avait reçu, quant à l'Autriche et à la Prusse, l'assurance que non seulement l'armistice de quatre semaines était signé, mais que les bases de la paix étaient réciproquement admises par les belligérants. C'est ce que nous apprenons le *Moniteur* en publiant la dépêche suivante:

Nikolsburg, 26 juillet.

« Les plénipotentiaires de l'Autriche et de la Prusse ont signé aujourd'hui un armistice de quatre semaines et des bases de la paix.

« Le baron Von der Pfordten a accédé, pour la Bavière et les autres Etats du midi de l'Allemagne, à l'armistice »

J'avais laissés derrière moi, et ils accouraient maintenant, les uns après les autres, furieux et les armes prêtes. Wheatley survint un des premiers. Pauvre ami! sa gaieté habituelle l'avait abandonné, le sourire joyeux n'était plus sur ses lèvres. Ses yeux flamboyèrent et ses dents se serrèrent convulsivement.

Un tumulte extraordinaire régnait dans ces lieux, la veille encore si paisibles; aux cris des hommes j'entendis se mêler les voix perçantes des femmes. Le bruit partait du dehors. Je me levai en hâte pour en reconnaître la cause; des hommes, armés de solides lanieres en peau de bœuf, fouettaient des femmes nues jusqu'à la ceinture. Je respirai; j'avais craint un instant que mes hommes n'allaient plus loin encore et n'appliquassent la peine du talion à nos prisonnières. Il me fallut toute mon autorité pour mettre fin à cet spectacle navrant. Après ce châtement, nous leur permimes de fuir.

En ce moment s'éleva le cri général: A la ranche-ria! à la ranche-ria! Presque tous les hommes présents, avec Wheatley et Holingsworth, prirent la direction du village. Pedro les suivit.

Moi, je restai à l'hacienda; j'avais formé un plan qui exigeait une exécution immédiate. L'étendue de mon malheur m'avait d'abord empêché de réfléchir; quand je fus un peu remis de ma stupeur, je me demandai ce que j'avais à faire... Poursuivre Ijorra au cœur même du pays ennemi? Non, je devais momentanément laisser en repos la guerilla fugitive, pour me lancer à la poursuite du coursier blanc...

Je désignai Cyrio et une demi-douzaine de mes tirailleurs les plus habiles pour m'accompagner dans cette expédition; nous fûmes bientôt en selle et je

En attendant les explications que ne tarderont pas à apporter les correspondances d'Allemagne, nous ferons deux remarques au sujet du télégramme de Nikolsburg.

Premièrement, il n'y est pas question de l'Italie. Serait-ce que le gouvernement de Florence n'aurait pas été convié ou aurait refusé d'assister aux négociations relatives à l'armistice? Nous l'ignorons. Mais on ne saurait, selon nous, induire de la dépêche que l'Italie refuse la paix et continue la guerre.

Sans parler des sentiments généraux du roi Victor-Emmanuel, et le grand profit que son royaume, sa dynastie, trouvent à l'issue de cette rapide campagne, il faut considérer que le traité d'alliance entre la Prusse et l'Italie est obligatoire, dans ses diverses stipulations, pour l'un comme pour l'autre des contractants.

L'Italie, ayant pour cela des raisons graves, n'a pas voulu, en 1866 plus qu'en 1859, faire isolément la guerre à l'Autriche. Elle a compté sur la Prusse en tirant l'épée du fourreau. La Prusse a le droit de compter sur l'Italie à présent, que le but des espérances de celle-ci est atteint, dépassé peut-être. Nous ne parlons pas des titres de la France à faire prévaloir, dans les conseils du roi Victor-Emmanuel, les dispositions conciliatrices, dû même en souffrir l'amour-propre italien. C'est de notre part, discrétion affectueuse.

Il y a donc tout lieu de penser que l'Italie, présente ou absente aux conférences de Nikolsburg, adhère à l'armistice qui clôt, de fait les hostilités en Allemagne et dans la péninsule. On ne comprendrait pas la guerre continuée vers le Tyrol et dans l'Adriatique, lorsqu'elle cesse sur le Danube et sur le Mein? Qui est-ce qui empêcherait l'Autriche, avec ses flottes et ses armées, d'écraser son opiniâtre ennemie?...

La seconde réflexion que nous inspire la dépêche ci-dessus, est la part que la Bavière, dans la personne de M. Von der Pfordten a prise à la conclusion de l'armistice. Cette intervention est significative. Elle dément les rumeurs, trop facilement accueillies, d'après lesquelles l'état central refusait d'accéder à la nouvelle combinaison germanique. Elle affirme la constitution de deux groupes fédéraux: l'un au Nord avec la Prusse dominante; l'autre au Sud avec l'Autriche influente. Elle dissipe, pour le moment du moins, les appréhensions des personnes qui regarderaient déjà la mosaïque allemande changée en bloc prussien. Elle fait entrevoir enfin une transaction amicale entre la Prusse et les villes ou provinces confédérées qu'elle traite un peu de turc à maure, ce qui donnerait à penser volontiers que M. de Bismark n'est point aussi habile qu'on le dit.

Quoiqu'il en soit, voilà un grand pas de fait vers le rétablissement de la paix. Si l'Allemagne, si l'Italie en profitent directement, l'Europe aussi, et la France particulièrement, y sont intéressées. Un vaste champ s'ouvre aux affaires, au travail, et dans huit mois l'Exposition universelle!...

On dit que l'Empereur, salué à Vichy par d'enthousiastes acclamations, avait l'air content. On le serait à moins. Il vient d'épargner à l'Europe des torrents de sang, de ruisseaux de larmes.

LAFFITE.

**Revue des Journaux.**

On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. Paulin Limayrac:

donnai avec empressement le signal du départ. Guidés par Cyrio, nous trouvâmes aisément l'endroit où l'on avait attaché Isolina sur la croupe du coursier blanc; le sol était encore couvert de morceaux de papier blanc noircis par la poudre et de débris de fusées. Nous ne nous y arrêtàmes pas. Au bout d'un mille, nous arrivâmes devant un petit bois où Cyrio avait vu pour la dernière fois l'étalon sauvage; là, je renvoyai le petit Mexicain, désormais inutile. Le cheval blanc avait traversé le fourré; les deux trappeurs et moi reconnûmes sans peine ses traces dans la prairie: une particularité les caractérisait: trois des empreintes étaient très-régulières; mais la quatrième avait une dentelure provenant de ce que l'animal avait légèrement brisé l'un de ses sabots en sautant naguère la baranca pour m'échapper. L'indication était précieuse.

La pluie avait détrempé le sol; aussi suivions-nous aisément les traces du cheval. En certains endroits pourtant, le terrain, plus ferme, conservait à peine un vestige de son passage; il fallait alors que Rube ou Garey descendit de selle pour nous guider. Ils avançaient avec une vitesse surprenante, le corps incliné et les yeux baissés; c'étaient de véritables limiers. Personne ne disait mot; le désespoir et l'anxiété rendaient ma langue muette.

Cyrio m'avait donné de nouveaux détails sur le sort affreux des habitants de l'hacienda; pas de doute, le boucher avait rempli sa hideuse tâche, Isolina n'avait plus d'oreilles! Cyrio ne l'avait-il pas vue tout ensanglantée? Je tremblai aussi que le cruel forgeron ne l'eût marquée de son fer ardent... Comment était-elle placée à cheval? Malgré toutes mes angois-

D'après nos nouvelles d'Allemagne, les bases d'arrangement convenues à Nikolsburg seraient à peu près les suivantes: l'intégrité territoriale de l'Empire d'Autriche est maintenue, sauf ce qui regarde la Vénétie. L'intégrité territoriale du royaume de Saxe est également stipulée. L'Autriche accepte la formation, dans l'Allemagne du Nord, d'une confédération placée sous la direction exclusive de la Prusse. Les états de l'Allemagne méridionale conservent leur existence internationale indépendante et sont libres de se grouper comme ils l'entendent. Une indemnité de guerre de vingt millions d'écus (75 millions de francs) est payée par l'Autriche à la Prusse.

Ces conditions sont équitables, si l'on tient compte de la situation créée par la guerre. L'intégrité territoriale conservée à l'Autriche, malgré l'issue désastreuse de la lutte, est une stipulation importante à laquelle doivent applaudir tous les esprits éclairés et prudents, qui regardent comme un intérêt de premier ordre le maintien d'une grande puissance pondératrice au centre de l'Europe. Nous croyons savoir que M. Benedetti, ambassadeur de France, présent à Nikolsburg, a eu l'ordre d'insister également pour la conservation intégrale du royaume de Saxe qui est devenue l'une des clauses des préliminaires.

La reconnaissance exclusive de l'hégémonie prussienne dans l'Allemagne du Nord, qui est le terrain naturel de l'influence revendiquée par le cabinet de Berlin, étant le but direct de la guerre, elle devait tout d'abord figurer au premier rang parmi les stipulations de la paix. Mais les états allemands au sud du Mein, situés en dehors de l'orbite de la Prusse, échappent à l'action immédiate de cette puissance et les préliminaires tiennent sagement compte des données géographiques, politiques et sociales qui appellent ces états à une existence internationale indépendante.

La question des indemnités des frais de guerre a dû être l'une des principales difficultés de la négociation. On nous assure que les demandes de la Prusse étaient primitivement beaucoup plus fortes. Réduites sur les observations du représentant de la France, à vingt millions d'écus, elles ne dépassent pas les limites autorisées par les précédents en pareil cas.

Un dernier point sur lequel ont porté avec succès les efforts du gouvernement français, a été de faire comprendre dans l'armistice les états de l'Allemagne méridionale qui étaient restés exclus, on le sait, de la suspension d'hostilités d'abord conclue entre la Prusse et l'Autriche. Ces Etats, dont les intérêts, tels que la guerre a pu les modifier, doivent faire l'objet des négociations ultérieures, demeurent dès à présent, à l'abri des violences et des maux qu'eût entraînés pour leurs populations la continuation de la guerre.

On le voit, la situation de l'Allemagne, si compromise dans le terrible conflit dont nous venons d'être témoins, s'éclaircit aujourd'hui, et des solutions se préparent à tant de difficultés qui paraissaient insurmontables. Le sang ne coule plus; la raison des hommes d'Etat et la prudence des Cabinets retrouvent leur empire légitime; les populations reprennent confiance et les intérêts se rassurent. L'hommage de la reconnaissance publique s'élève vers le chef puissant et respecté de la France, qui n'était point engagé dans la lutte et ne recherchait aucun avantage personnel, n'est intervenu, avec l'autorité que tous lui reconnais-

ses, je me rappelai la légende du cosaque. Bien des lieues séparent l'Ukraine du Rio-Bravo; les monstres qui avaient répété cette scène terrible sur les bords d'un fleuve mexicain avaient-ils jamais entendu parler de Mazeppa? Leur chef, peut-être; mais, selon toute probabilité, l'idée était nationale et appartenait à ces barbares mêmes.

Isolina, me dit Cyrio, était attachée en long à plat ventre sur le dos du coursier; sa tête inclinée reposait sur le garrot; ses bras embrassaient le cou et ses poignets étaient attachés sous la gorge du coursier; ses pieds, rassemblés par une forte courroie, étaient serrés à la croupe, tandis qu'une épaisse sangle l'assujettissait au corps du cheval. Ces explications me causèrent une douleur inexprimable. Pas d'espoir que ces liens se rompissent. Ni le cheval ni Isolina ne pouvaient échapper à cette étreinte fatale; la faim, la soif, la mort, non! la mort même ne les séparerait pas! Horreur!

Mon noble Moro, abandonné à lui-même, suivait machinalement mes compagnons. Quant à moi, le désespoir m'écrasait... Je ne pensais qu'au sort affreux de ma bien-aimée, dont la vie était ma vie!

XI

— Le voyageur. —

Nous n'étions pas encore loin quand quelqu'un s'approcha de moi en murmurant un mot de consolation; je reconnus la voix amicale du gros trappeur.

— Ne craignez rien, capitaine, dit Garey d'un ton d'encouragement, ne craignez rien. Rube et moi, nous les trouverons bien; il ne leur sera pas encore

sent, qu'afin de hâter le terme de la conflagration qui, en si peu de jours, a fait tant de victimes. Il a su modérer les prétentions contraires, proposer des bases acceptables d'arrangement, et rendre ainsi à l'Europe, avec le rétablissement de la paix, tous les bienfaits de l'ordre, du travail et de la civilisation.

On lit dans *La France*, sous la signature de M. Polin:

« L'armistice est de quatre semaines, mais on suppose que, Lien avant l'expiration de ce délai, la paix sera définitivement conclue.

« Le traité de paix sera signé directement entre les belligérants. La France n'y interviendra pas.

« C'est un grand résultat pour notre pays que d'avoir arrêté cette guerre au moment où elle pouvait prendre une extension menaçante pour toute l'Europe.

« La vraie victoire de l'Empereur, c'est l'apaisement que son initiative a amené entre des ambitions dont le choc était une cause de si profondes perturbations. Mais si le souverain qui nous gouverne, a l'honneur d'avoir provoqué la paix, c'est à ceux qui vont la conclure que reviendra la responsabilité des conditions qui doivent la régler et des effets qu'elle peut produire. »

Le *Siècle* fait observer que si l'ouverture des chambres prussiennes, fixée d'abord au 30 juillet, est ajournée à la semaine prochaine, c'est que le roi qui désire faire cette ouverture en personne, se réserve d'indiquer un terme ultérieur:

« Voudrait-il dans son discours, poursuit M. de la Bédollière, annoncer la conclusion de la paix? Nous espérons que, dans cette circonstance solennelle, il reviendra franchement au régime constitutionnel et n'imitera en rien l'Empereur François-Joseph dont les actes ont produit la plus douloureuse sensation. »

La *Presse* se demande si, à défaut d'autres victoires, le plébiscite de Vénétie sera une occasion de triomphe pour l'Italie:

« Voteront-ils, les Vénitiens, ajoute M. Pierre Baragnou, ils veulent être italiens plutôt qu'indépendants?... Chacun sait l'histoire et les traditions de la vieille et noble cité. Que les italiens soient prudents; qu'ils aient dans le vénitien des agents sachant se lever de bonne heure, et qu'ils fassent passer, le jour du scrutin, une belle revue de troupes sur la place Saint-Marc, pour que la foule enthousiaste vote les yeux réjouis par l'aspect des forces nationales et les oreilles flattées par des salves d'artillerie: Le suffrage universel aime que l'on rende à sa toute puissance les honneurs militaires. »

Pour extrait, A. Layton.

**Nouvelles du jour.**

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur*:

« S. M. l'Empereur a quitté aujourd'hui, 28, le palais de St-Cloud, se rendant à Vichy. »

Vichy, 28 juillet, 7 h. 5 m. du soir. L'Empereur entre à Vichy, aux acclamations de la foule.

La ville est pavoisée.

Aussitôt arrivé à Vichy, où il a été reçu avec le plus grand enthousiasme, l'Empereur a fait installer le service télégraphique qui lui permet de correspondre incessamment, d'abord avec Paris, puis avec divers points de l'Europe.

arrivé de mal... Je ne crois pas que le cheval blanc, sentant quelqu'un sur lui, galoppe longtemps. Ce sont les fusées qui l'ont fait partir; quand elles seront éteintes, il s'arrêtera, et alors...

— Et alors?... demandai-je machinalement.

— Alors, nous paraîtrons, et en quelques bons votes cheval les aura rattrapés...

Hélas! ce rayon d'espoir s'évanouit presque aussitôt.

— Pourvu que la lune ne disparaisse pas, ajouta Garey d'un air de doute.

— Oui, je crains en effet, dit Rube, qu'elle ne tarde guère à se cacher.

A cette fâcheuse prophétie, tous levèrent les yeux. La lune, pleine et blanche, brillait au zénith dans un ciel sans nuages. Comment pouvait-elle donc disparaître? Elle ne devait se retirer qu'au matin. Je demandai une explication à Rube.

— Regardez là-bas, capitaine, me répondit-il. Voyez-vous cette ligne noire à l'extrémité de la prairie, à l'est?... Or, il n'y a là ni bois, ni montagne; c'est donc un nuage; dans dix minutes, ce nuage voilera la lune et rendra ce beau ciel bleu aussi noir que la peau d'un nègre africain.

Garey confirma la parole du vieux trappeur.

Je me dis avec effroi que, si la prédiction de Rube se réalisait, notre marche serait arrêtée. Nous n'attendrions pas longtemps; de gros nuages couvriraient bientôt le ciel et nous plongeraient dans une obscurité complète: nous ne pouvions plus suivre la piste; le sol même était dérobé à notre vue.

La suite au prochain numéro.

Ainsi que les précédentes années, Sa Majesté recevra chaque jour un courrier de Paris, apporté par un auditeur au conseil d'Etat.

L'Empereur a trouvé à Vichy M. Baroche; les collègues du Garde des Sceaux se rendront successivement, s'il y a lieu, à la résidence thermale. M. Drouyn de Lhuys y est attendu.

— On apprend la mort de M. Palluel, député de la Savoie au Corps législatif.

— Il se confirme, d'après une lettre de Rome, que le roi François II a vendu le palais Farnèse à l'Empereur Napoléon.

— On attend en France M. Mon, nouvel ambassadeur d'Espagne auprès de la cour des Tuileries. Avant de se rendre à Paris, l'honorable diplomate ira à Vichy présenter ses lettres de créance à l'Empereur.

— Le prince Murat est allé rejoindre à Dieppe le duc et la duchesse de Mouchy. M. Duruy se trouve déjà avec sa famille dans cette ville de bains.

— On lit dans l'Etincelle :

Un honorable médecin nous communique une lettre qu'il a reçue d'Amiens, et dont nous extrayons l'intéressant récit que voici :

Une des sœurs de charité de l'hospice d'Amiens une des rares survivantes, hélas ! — vient d'adresser à l'Impératrice la lettre qui suit, et dont nos lecteurs apprécieront la grâce simple et charmante, en pensant à l'auguste et pieuse souveraine qui l'a inspirée.

« Madame, Jean-Baptiste Demontier, un honnête et vieux ouvrier des environs de notre ville, vient de mourir du choléra à l'hospice. Votre Majesté avait daigné s'approcher du pauvre malade et lui adresser quelques paroles du cœur, et cela suffit pour lui donner quelques jours de plus à vivre; car, dès ce moment, il reprit des forces, et nous laissa entrevoir quelque espoir de le sauver.

« Jean-Baptiste Demontier a succombé hier au terrible fléau; il était seul en ce monde, sans famille et sans amis. Un peu avant de mourir, il a tiré de dessous son oreiller une bourse que j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté, et il m'a dit :

« Ma sœur, il y a quatre-vingt-dix francs; c'est tout ce que je possède; si je n'en reviens pas, ça sera pour la bonne Impératrice. Qu'elle donne cela à ses pauvres ou aux petits orphelins de son fils en souvenir de la reconnaissance de Jean-Baptiste Demontier ! »

« Je remplis le vœu du mourant, le vœu du mort, Madame; et je prie Votre Majesté de me pardonner cette liberté, et d'agréer l'hommage de ma respectueuse admiration et de mon inaltérable dévouement. »

» Sœur MARIE-JOSEPH. »  
Amiens, 42 juillet 1866.  
Pour extrait A. LAYTOU.

**Bulletin Financier.**

La semaine dernière, toutes les valeurs sans exception avaient monté sur l'espérance de la signature prochaine d'un armistice et des préliminaires de paix. A part trois ou quatre exceptions, la réaction a été générale cette semaine, bien que l'événement attendu soit devenu un fait accompli et bien que les perspectives de paix soient devenues beaucoup plus sérieuses qu'au paravant. Cette tenue du marché semble confirmer l'opinion, assez répandue que la spéculation à la hausse, aidée par le découvert, avait escompté dès le 5 juillet, toutes les éventualités favorables qui se sont réalisées depuis et que tout ce qu'elle peut raisonnablement espérer, c'est de maintenir les cours actuels. Le fait est que les achats au comptant sont assez rares et que, parmi les spéculateurs, ceux qui se sont mis à la baisse, depuis le changement de cours survenus au commencement de ce mois, montrent une assurance qui contraste avec les hésitations de ceux qui font la contrepartie. En attendant, on est très préoccupé de la liquidation et les énormes différences à payer font prévoir des sinistres qui ne pourront exercer sur la place qu'une fâcheuse influence.

Les derniers bilans de la banque d'Angleterre et de la banque de France indiquent toujours une énorme pléthore métallique jointe à une grande stagnation des affaires commerciales. La banque de France a réduit son escompte de 3 1/2. On s'attend à une mesure analogue de la banque d'Angleterre, dont le taux, est encore à 40 0/0. D'après des lettres de Londres, il faudrait s'attendre à la voir réduire tout-à-coup à 8 0/0. La banque de Prusse a réduit son escompte à 6 0/0. Les consolidés anglais perdent 1/4 à 88 1/2.

Sur notre marché, la valeur la plus favorisée a été l'emprunt mexicain qui, après s'être rapidement élevé de 27 à 36 fr., conserve encore à 33 fr. une amélioration de 6 fr.

Les Transatlantiques et l'Immobilier qui tous deux avaient monté de 25 fr. la semaine dernière, ont encore gagné tous les deux cette semaine 22.50. Les Transatlantiques sont à 513 et l'Immobilier à 422.50.

La banque de France gagne 40 fr. à 3,560, le Suez 10 fr. à 330, l'Orléans 2.50 à 862.50, l'Est 2.50 à 538, l'Ouest 5 fr. à 555 et les Portugais 10 fr. à 85 fr. Le Midi et le Sarde sont aux mêmes cours que samedi dernier.

Toutes les autres valeurs sont en baisse. La rente perd 1/2 à 68.85, l'Italien 3.25 à 52.95, le Crédit foncier 20 fr. à 4300, le Mobilier français à 656.25, l'Espagnol 5 fr. à 345, le Comptoir d'Escompte 5 fr. à 880, le Crédit industriel 17.50 à 650, le Lyon 7.50 à 862.50, le Nord 7.50 à 1120, les Autrichiens 11.50 à 351.25, les Lombards 10 fr. à 385, le Saragosse 10 fr. à 422.50 et le Nord d'Espagne 2.50 à 400 fr.

**Bulletin Agricole**

Dans le Midi, on commence à voir du blé nouveau sur les places. En général, il est de bonne qualité. L'élite donne 80 kilogr. à l'hectolitre. C'est le poids des années exceptionnelles. Les cultivateurs se plaignent du rendement au battage. Cette appréciation paraît devoir convenir aux régions de l'est et du cen-

tre. Dans le nord et dans l'ouest, on ne compte que sur une très-petite année, quantité de gerbes et qualité de grain.

Comme de coutume en temps de moisson, les halles et les marchés n'ont que de faibles apports, qui suffisent à la demande. Signe d'incertitude. Personne ne se presse de vendre ni d'acheter dans l'attente, ici de la hausse, là de la dépression des mercuriales. On ne saura guère, avant la mi-septembre, à quoi s'en tenir.

Les cours, tant à Paris qu'en province, n'accusent donc pas de variation sensible. Au carreau de la halle, les farines sont cotées de 57-50 à 58-50 les 157 kil. Les blés de 30 à 31 les 120 kil.; les seigles de 18-50 à 19 les 115 kil.; les orges de 18-25 à 18-50; les avoines de 22 à 23 les 100 kil. Le marché extérieur est, ainsi que le nôtre, hésitant et dans l'attente.

Décidément, l'oidium a reparu, il sévit même avec rigueur dans beaucoup de vignobles. De là des plaintes qui, la part de l'exagération faite, réduisent à un bon tiers de moins que l'an dernier, la vendange de 1866. Aussi les prix sont-ils très-fermes, avec tendance à la hausse. Mais la demande a peu d'activité. L'Angleterre, notamment, ne nous achète presque rien, depuis quelques semaines.

En spiritueux, persistance de la réaction en baisse. Les 3/6 betterave sont offerts, sur place de Paris de 49 à 50 l'hectolitre Languedoc 63. Les eaux-de-vie restent mieux tenues. Dans les Charentes on ne cède qu'aux bons prix de mai et de juin.

Il faut signaler de la fermeté à l'égard des sucres. Le brut indigène est demandé à 60-50 les 100 kilogr. Raffinés de 129 à 130.

Nos éleveurs de bétail peuvent se féliciter de n'avoir reculé devant les soins ni devant les sacrifices. En pleine saison d'été, la vente est partout facile et à d'excellents prix. L'Angleterre, dévastée par l'épizootie exécutée à prix de guinées des razzias sur tout notre littoral herbager de l'ouest; ses agents viennent même à Sceaux et à Poissy, où ils se rencontrent avec les facteurs allemands et belges. Le marché central vient de passer une semaine des plus satisfaisantes. Ce ne sera pas la dernière, il faut l'espérer.

Pour terminer, un mot sur la volaille, cette ressource enfin appréciée comme elle mérite de l'être dans les exploitations agricoles. Les chemins de fer amènent par milliers chaque jour des « sujets » de toute espèce et de toute qualité. Le petit et le gros, le maigre et le gras, enlevés sur l'heure. Un chapon de grain, du poids d'un kilo, n'est pas cédé à moins de 6 fr. à la vallée Henri IV, perché non loin de là sur le Pont-Neuf, doit reconnaître que son vœu bienveillant était pure fantaisie. Si cela continue, les gens ayant vingt mille livres de rente pourront seuls mettre la poule au pot.

Pour extrait, A. Laytou.

**Chronique locale.**

**DÉPÊCHE TELEGRAPHIQUE**

Paris, 40 août 1866.

Le Ministre de l'Intérieur au Préfet du Lot.  
Lettre de l'Empereur au ministre d'Etat, relative à l'institution d'une Caisse des Invalides du travail.  
Décrets nommant des secrétaires généraux, des sous-préfets et des conseillers de préfecture.

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 30 juillet 1866, ont été nommés instituteurs communaux, MM.

Delpuch (Pierre), instituteur primaire à St-Colombe.

Cassagnes (Camille), instituteur primaire à Anglars.

S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, vient d'appeler M. Mauranges aux fonctions d'ingénieur ordinaire au service de la navigation du Lot, en remplacement de M. Montaut, appelé à un autre service.

Le bruit court que Monseigneur Grimardias arrivera à Rocamadour, le 18 août, et à Cahors, le 20; mais cet itinéraire n'est pas encore définitivement arrêté; Sa Grandeur s'est réservée de le fixer à Clermont, à l'époque de son sacre.

On nous écrit de Figeac :

A la suite d'une dispute, qui s'éleva, dimanche dernier, dans une auberge de la commune de St-Félix, un nommé M... qui faisait, paraît-il, plus de tapage que les autres, fut mis à la porte et plusieurs des consommateurs, entr'autres Latremolière, dirent tout haut que c'était fort bien fait. Ces mots irritèrent au plus haut degré M... qui résolut de s'en venger. Ayant su, après avoir encore bu dans une autre auberge, que Latremolière était dans son pré, il s'y rendit et là une discussion s'engagea de nouveau. Ivre de vin et de colère, M... donna un coup de couteau à la tête de Latremolière qui, terrassé du coup, roula dans le fossé. Son domestique, Delbos, qui était venu à son secours fut également frappé de plusieurs coups de couteau. M... satisfait, se retira après avoir donné encore quelques coups de pieds à ses victimes.

Les blessures ne sont pas très graves. La Justice informe.

On nous écrit de Figeac :

Dimanche dernier, plusieurs jeunes gens buvaient à une auberge de St-Denis, mairie de Lissac. L'un d'eux, la tête déjà échauffée, étant sorti sur le balcon, se pencha trop en avant et tomba sur un tas de pierres. La blessure qu'il se fit à la tête lui ayant fait perdre ses sens, il demeura à la place où il était tombé jusqu'à une heure avancée de la nuit. Découvert enfin par ses camarades qui s'étaient mis à sa recherche,

il fut conduit chez lui.

La gravité de la blessure a enlevé, trois jours après, le malheureux jeune homme à sa famille.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1867, le droit de timbre du papier des affiches est fixé de la manière suivante :

Par feuille de douze décimètres et demi carrés et au-dessous, 5 centimes;

Au-dessus de 12 décimètres et demi jusqu'à 25 décimètres carrés, 10 centimes;

Au-dessus de 25 décimètres jusqu'à 50 décimètres carrés, 15 centimes.

Au-delà de cette dernière dimension, 20 centimes.

Dans le cas où une affiche contiendrait plusieurs annonces distinctes, le maximum ci-dessus fixé sera toujours exigible. Ce maximum sera double si l'affiche contient plus de cinq annonces.

Des affiches peuvent être imprimées sur papier non timbré, pourvu que le timbre y soit apposé avant l'affichage.

Néanmoins sont maintenues, en cas de contraventions aux paragraphes qui précèdent, les amendes et pénalités édictées par l'article 69 de la loi du 28 avril 1866 modifiée par l'article 10 de la loi du 16 juin 1824.

**MINISTÈRE DE LA GUERRE.**

**SERVICE DES FOURRAGES A LA RATION.**

Le public est prévenu que le samedi 15 septembre prochain, à l'heure de midi, il sera procédé dans une des salles de l'hôtel-de-ville de Cahors, à l'adjudication publique de la fourniture des fourrages à exécuter par voie d'entreprise dans le département du Lot, du 1<sup>er</sup> novembre 1866 au 31 octobre 1867; le service s'applique aux fournitures à faire dans la généralité des places, gîtes et localités de ce département.

Le public pourra prendre connaissance dans les bureaux de la Préfecture et dans ceux de la Sous-Intendance militaire à Cahors, de l'instruction du cahier des charges et de la formule du marché.

Les personnes qui désireraient concourir à l'adjudication, devront déposer dans les bureaux du Sous-Intendant militaire de la place de Cahors, avant le 20 août prochain, terme de rigueur, une déclaration indiquant cette intention, ainsi que leur nom, leurs prénoms, leur domicile et leur qualité.

Le Sous-Intendant militaire donnera récépissé de chaque déclaration déposée. A dater du 20 août, aucune déclaration ne sera plus reçue et la liste ouverte pour constater la remise des déclarations, sera définitivement close.

La commission délibérera sur l'admission ou le rejet des concurrents, le 5 septembre prochain.

Tous les concurrents qui auront été déclarés admissibles recevront dans les vingt-quatre heures, par les soins du président de la commission, une lettre de convocation, qui les invitera à se présenter à la séance d'adjudication du 15 septembre.

Seront également admises à la séance d'adjudication, toutes les personnes qui, n'ayant pas été exclues localement, justifieront de leur admission dans un autre arrondissement de fourniture.

Cahors, le 28 juillet 1866.

Le Sous-Intendant militaire,  
G. HUMANN.

La fanfare de la Sainte-Cécile exécutera, demain, jeudi, à 8 heures 1/2 du soir, sur le Rond-Point du Squarre, les morceaux ci-après :

- 1<sup>o</sup> Carnaval des Troupiers, *Mus redoublé.* TILLARD.
- 2<sup>o</sup> Les Basses enchanées, *Marche.* BURGMANN.
- 3<sup>o</sup> Barcelonnette, *Polonaise.* \*\*\*
- 4<sup>o</sup> Mars en goguettes, *Quadrille.* ZIEGLER.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

*Naissances.*

- 29 juillet Escabosse (Marie), Labarre.
- 30 — Cros (Louis-Eugène), rue St-Pierre.
- Alazés (Jacques-Louis), r. de la préfecture.
- 1<sup>er</sup> août Batorski (Jean-Etienne), r. Coin-de-Lastié.
- Talou (Jean), rue St-Henri.

*Mariages.*

- 30 juillet Abadie (Bertrand), et Rauffet (Anna).

*Décès.*

- 28 juillet Contou (Jean), 65 ans, rue Coin-de-Lastié.
- Derouet (Cécile), 9 mois, naturelle, rue du Cheval-Blanc.
- 28 — Caniés (Marie-Louise), 16 mois, naturelle, Labarre.
- 29 — Annac (Marie), 16 ans, rue St-Laurent.
- 30 — Grimal (Charles), 2 ans, rue Mascoutou.
- 30 — Armand (François), 45 ans, rue St-James.
- 30 — Fourès (Louis-Camille), 8 mois, rue Coin-de-Lastié.
- 31 — Enfant du sexe masculin, né-mort des époux Lagarde et Biars.
- 31 — Bourquet (P.-C.), 15 mois, Place Impériale.
- 31 — Astorg (Marguerite), 72 ans, rue Donzelle.

**CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.**

Séance du 29 juillet 1866.  
7 versements dont 3 nouveaux 1,112 fr.  
7 remboursements dont 3 pour solde 4,322 34  
Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

**Obligations du Crédit Foncier.**

Le Crédit foncier émet :  
1<sup>o</sup> Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 %, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort ;  
2<sup>o</sup> Des obligations communales à 2 ans d'échéance et au-dessus.

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais, dans les Recettes des finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société. 1

Fait sans précédent dans l'histoire des médicaments nouveaux et que nous tenons à faire connaître, la *Codeïne*, préconisée par M. Berthé, dans son Sirop et sa Pâte, comme l'un des meilleurs calmants des irritations, inflammations et maladies de poitrine, a conquis la confiance du corps médical presque tout entier, et a encore pour elle l'autorité des médecins physiologistes les plus justement renommés.

**Départements.**

On écrit de Laissac, au Napoléonien de Rodez, qu'un orage d'une violence extraordinaire est tombé mercredi, 18 juillet, sur cette commune, notamment sur le chef-lieu, où toutes les récoltes ont été détruites. Les blés d'hiver et de mars, qui avaient la veille une apparence magnifique, et qui étaient déjà arrivés à maturité, ont été totalement ravagés, paille et grains. Les champs de pommes de terre, les vergers et les jardins sont dévastés.

Ce sinistre a consterné les habitants, ainsi dépouillés du fruit de leurs travaux qui formaient l'unique ressource de plusieurs d'entre eux.

— Un violent orage, mêlé de grêle, a éclaté à Espalion, mercredi dernier, vers les six à sept heures du soir. Il a causé, nous assure-t-on, sur divers points, d'assez grands ravages aux récoltes encore sur pied, et notamment aux vignobles de quelques côteaux avoisinants. On nous cite, parmi les territoires les plus maltraités par l'ouragan, ceux du causse de Biournac, des villages de Najas, Cohulet, St-Pierre, Verrières, Pargasan et Conbison.

(Bulletin d'Espalion).

Il s'est commis un crime horrible le 22 Juillet, à 8 heures 1/2 du soir, sur la voie publique, dans la principale rue de Lisle en Jourdain.

Le nommé Laché, âgé de 25 ans, boucher, a frappé son père dans la région du cœur, avec un instrument appelé poinçon. Laché, père, n'est pas mort, mais il se trouve dans un état désespéré.

Après avoir accompli ce crime, Laché, fils, s'est précipité dans le café Montels, et là il s'est frappé mortellement de plusieurs coups d'un instrument semblable au poinçon dont il s'était servi pour terrasser son père.

La cause de ce crime est encore inconnue.

(Courrier du Gers.)

Pour la chronique départementale : A. LAYTOU.

**Faits Divers.**

D'après un document administratif, voici quel serait le chiffre total de toutes les dépenses faites jusqu'à ce jour par l'industrie et par l'Etat pour la construction des chemins de fer français.

Ces dépenses s'élèvent à 5 milliards 840 millions pour le compte des compagnies, et à 984 millions pour le compte de l'Etat.

Les dépenses restant à faire pour l'exécution des lignes concédées sont évaluées à 2 milliards, au compte de l'industrie privée.

L'Etat aura à dépenser, de son côté, pour les subventions aux Compagnies, la somme de 1 milliard 570 millions.

Il résulte que l'exécution complète du réseau ferré français, qui aura développement total de 21,000 kilomètres, aura coûté 9 milliards 554 millions.

Aujourd'hui, les chemins de fer exploités ont un développement total de 13,570 kilomètres.

Les 7,430 kilomètres restant pour arriver aux 21,000 kilomètres formant le total à venir de nos voies ferrées sont repartis entre les Compagnies ainsi qu'il suit :

Nord, 416 kilomètres. — Est, 576 kilomètres. — Ouest, 663 kilomètres. — Orléans, 1,132 kilomètres. — Paris-Méditerranée, 2,619 kilomètres. — Midi, 756 kilomètres. — Compagnies diverses, 1,268 kilomètres.

Une ambassade chinoise dans le ventre d'une baleine. — On sait qu'un spéculateur a eu l'idée de transformer en salon, la partie intérieure d'une énorme baleine jetée, l'hiver dernier, par la tempête, sur les côtes de la Suède. Les ambassadeurs chinois que nous

avons vus il y a quelques semaines à Paris, et qui viennent de quitter Stockholm, pour se rendre à Saint-Petersbourg, sont allés visiter la baleine de Malm. L'aménagement intérieur de ce colosse les a vivement intéressés; chacun des membres de l'ambassade a voulu inscrire son nom sur l'album déposé dans le salon qui rend moins invraisemblable la légende de Jonas.

EXPORTATION DU RAISIN A GLACE

Un négociant américain qui a entrepris l'importation au Cap de la glace de Boston, se propose d'expédier de la colonie en Europe, des « raisins frais » du Cap, conservés par le moyen de la glace.

Le raisin sera mis en quantité de 20 livres dans des boîtes de fer blanc dont l'intérieur sera rempli par des couches superposées de coton d'abord, puis de glace, puis de raisin, pour continuer dans le même ordre. La caisse une fois remplie sera soudée.

On mettra ensuite dans une grande caisse de bois un certain nombre de ces boîtes de fer blanc, lesquelles seront distancées les unes des autres par des couches de glace, puis la caisse générale en bois sera fermée entourée elle-même d'une caisse de fer blanc.

Chaque caisse aura une petite issue pour permettre à l'eau provenant de l'eau de la glace de s'échapper à l'aide d'un robinet extérieur de dégagement et cette eau glacée pourra être utilement employée pour les besoins du navire.

Un essai de cette conservation a déjà été effectué à la ville du Cap même, et il a donné un très bon résultat.

GUÉRISON DE LA CÉCITÉ.

Il vient de se produire sans bruit une découverte qu'il faut se hâter d'annoncer, car si elle se vérifie, elle deviendra un grand bienfait pour l'humanité.

Un médecin qui a un nom dans la science aurait résolu ce beau problème: rétablir la faculté visuelle chez un certain nombre d'aveugles.

On compte en France seulement 30,780 aveugles, et à l'étranger un nombre proportionnel.

Peut-être plus d'un quart de ces malheureux sont ils aptes à recouvrer la vue.

Quel beau-rêve, s'il se réalise! comme l'affirme M. le docteur Blanchet. S'endormir aveugle, et se réveiller avec la faculté de voir!

On sait que dans la plupart des cas de cécité, les humeurs de l'œil se sont épaissies, des écrans se sont interposés entre la lumière et la rétine; mais très-souvent le nerf optique et la rétine n'ont pas subi d'altérations profondes et ont conservé la faculté de perception. Dans ce cas, il faut beaucoup espérer de l'opération imaginée par M. Blanchet.

Pourquoi le sujet n'y voit-il plus? Simple-ment parce que la lumière n'arrive plus au nerf optique. Pour rendre la vue à l'aveugle, il suffirait dans ce cas de conduire la lumière, comme par le passé, jusqu'à la rétine. C'est ce qu'a imaginé M. Blanchet.

L'opération qu'il effectue a été baptisée du nom de *hélioprothèse*, et le petit appareil qui conduit la lumière dans l'œil obstrué s'appelle *phosphore*. C'est une coque en émail, se posant dans l'œil et portant un petit tube fermé à ses deux extrémités par des verres convenablement choisis. Le tube laisse arriver la lumière jusqu'au nerf optique.

Il est facile de savoir immédiatement quels sont les aveugles qui peuvent bénéficier de l'opération.

Le malade, ayant la tête appuyée sur la poitrine d'un aide, l'opérateur fait la ponction de l'œil en ménageant d'ailleurs une incision en rapport avec le tube à poser. Si la ponction laisse écouler une humeur translucide, on peut appliquer immédiatement le *phosphore*, et la perception de la lumière se rétablit, dans certains cas, immédiatement, quelquefois après quelques instants seulement. Il ne faudrait pas, au surplus, conclure qu'il y a paralysie complète de la rétine s'il y avait absence de perception pendant les premiers moments.

Cette opération est peu douloureuse, et pour certains malades, dont le globe oculaire a subi quelques dégénérescences, elle est à peu près insignifiante. L'application de l'appareil nommé *phosphore* se fait sans souffrance.

M. Blanchet, a réussi déjà à rendre la vue à des aveugles prétendus incurables.

Il est évident que si l'opérateur trouvait une absence de sensibilité visuelle par suite d'altération des milieux ou de la rétine, il serait inutile d'appliquer l'appareil. L'opération ici ne pourrait amener aucun résultat.

Quoi qu'il en soit de ces cas particuliers, il est certain que chez un nombre encore relativement grand d'aveugles, on pourra tirer un parti très-avantageux de la découverte de M. Blanchet.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que l'on se mette à l'œuvre et qu'on accomplisse ce prodige en France le plus grand nombre de fois possible.

FLAMEL.

Etude de M<sup>e</sup> DUSSER, avoué à Figeac.

Par jugement du 20 juillet 1866, le Tribunal

civil de Figeac, a prononcé la séparation de biens entre Clémentine Coste et Antoine Gale, mariés, domiciliés à St-Pierre-Toirac.

(Extrait du *Mémorial* du 26 juillet.

Etude de M<sup>e</sup> BRUNY, avoué à Gourdon.

Le 28 août 1866, à 11 heures du matin, au Tribunal de Gourdon, il sera procédé, à la requête du sieur Pierre Laurent, à la vente des Immeubles jadis par Guillaume Lacombe. Ces biens, formant 8 articles, seront vendus en un seul lot, sur la mise à prix de 400 fr.

Etude de M<sup>e</sup> HÉBRARD, avoué à Gourdon.

Le 19 août 1866, à 10 heures du matin, à la Mairie de Labastide-Fénélon, par devant M<sup>e</sup> Carriol, notaire à Payrac, il sera procédé à la vente des Immeubles, poursuivie par Jeanne Bourgnous, en qualité de tutrice légale de sa fille mineure. Ces biens se vendront en deux lots, sur la mise à prix: 1<sup>er</sup> lot, 900 fr.; 2<sup>e</sup> lot, 400 fr.

Etude de M<sup>e</sup> HÉBRARD, avoué à Gourdon.

Le 26 août 1866, à 1 heure après-midi, en l'Etude de M<sup>e</sup> Lamothe, notaire à Florzac, il sera procédé à la vente de la maison des mineurs Poujade, sur la poursuite de Poujade, maréchal-ferrand, tuteur légal. Cette vente se fera sur la mise à prix de 500 fr.

Etude de M<sup>e</sup> EUGÈNE AYZAC, avoué à Gourdon.

Le 21 août prochain, à 11 heures du matin, au Tribunal de Gourdon, il sera procédé à la requête de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Cayla, à la vente de Immeubles, jadis par Pardes, Lacaze et Arènes. L'adjudication se fera sur la mise à prix de 1,100 fr.

(Extrait du *Gourdonnais* du 26 juillet.

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU

A VENDRE

- 1<sup>o</sup> Un Atelier de Serrurerie des mieux achalandés jouissant de la meilleure renommée possible, et outillé on ne peut mieux;
- 2<sup>o</sup> Un Magasin de Quincaillerie, le seul peut-être dans son genre, et éloigné de seize kilomètres d'autres magasins, vendant en partie les mêmes articles.

**AVIS.** — Le sieur BARBARY, Serrurier-Mécanicien et Quincailler, à LUZÉCH (Lot), connu dans tout le département, et au dehors pour ses travaux de serrurerie, tant pour la petite exploitation que pour la grande, a l'honneur d'annoncer, que, voyant sa santé en danger par suite de surcharges d'occupations, que lui occasionnent son Atelier et son Commerce de Quincaillerie, il est dans l'intention, maintenant que vont s'ouvrir les travaux de la voie ferrée, de Libos à Cahors, par Luzéché, de donner à d'autres, l'avantage de profiter d'une époque, dont il ne pourrait profiter lui-même.

Cet avantage sera d'autant plus grand pour le preneur, que le sieur BARBARY, ne quittant pas les lieux, s'engage à lui prêter tout son concours en temps utile.

Les locaux occupés par l'une et l'autre exploitation, permettent à M. BARBARY de vendre à deux, comme à un seul, tout en gardant encore lui-même un logement convenable. Il peut même, en vendant son fond, offrir des logements indépendants aux acquéreurs.

Son Atelier qui est pourvu d'eau, jouit de la meilleure position désirable comme hygiène, il a quatorze mètres de long sur une largeur proportionnée.

Son Magasin est pour la position et l'agrément, l'unique dans Luzéché.

M. BARBARY vendra aux conditions d'usage, et donnera pour le paiement, toutes les facilités qu'on pourra désirer.

LE MONDE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES FORMANT DEUX SOCIÉTÉS DISTINCTES AUTORISÉES PAR DÉCRETS IMPÉRIAUX.

Assurances CONTRE L'INCENDIE CAPITAL DE GARANTIE 5,000,000 de Fr.

Assurances SUR LA VIE CAPITAL DE GARANTIE 5,000,000 de Fr.

Assurances: 1<sup>o</sup> contre le feu: des maisons, mobiliers, marchandises, récoltes, usines; — 2<sup>o</sup> contre l'explosion du gaz; — 3<sup>o</sup> contre la foudre; — 4<sup>o</sup> contre l'explosion des machines; — 5<sup>o</sup> contre le recours des locataires; — 6<sup>o</sup> enfin contre le risque locatif et le risque de voisinage.

1<sup>o</sup> Assurances de capitaux payables à une époque déterminée, ou au décès

2<sup>o</sup> Rentes viagères immédiates. produisant: à 50 ans, 8 38 0/0, à 35 ans, 9 15 0/0 à 60 ans, 10 69 0/0 à 65 ans, 12 85 0/0

3<sup>o</sup> Achats d'usufruits, de nue-proprietés etc.

2, RUE MENARS, A PARIS.

S'adresser à M. BURGALÈRES, agent général, Place au Bois, à CAHORS.

ÉPICERIES — DROGUERIE INDUSTRIELLE — COMESTIBLES  
SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES, FOURRAGÈRES, PÉTROLE

**E. LEPETIT**  
RUE DE LA LIBERTÉ, 4  
VINS FINS — A CAHORS — BONBONNERIE

LIBRAIRIE ÉCLÉSIASTIQUE, DE PIÉTÉ, CLASSIQUE D'ÉDUCATION

J.-U. CALMETTE, ÈRE, A CAHORS

Portraits de Sa Grandeur M<sup>gr</sup> GRIMARDIAS, Evêque de Cahors. — Photographies, par PIERRE PETIT, de Paris. — Sur carte..... 4 fr. Envoi franco. — Grand format..... 3 f. — Passe-partout pour les contenir, à divers prix.

DISTRIBUTION DES PRIX. — Année 1866.

Assortiment de livres de PIÉTÉ D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION de tous les formats. — Riches cartonnages, de 45 cent. à 3 f. 50. — Prix réduits.

VITESSE VOITURES PUBLIQUES PROBITÉ et SÉCURITÉ. ET A VOLONTÉ EXACTITUDE

Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlines, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

Nota. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir

VINCENT, jeune, pépiniériste à Cahors, faubourg Saint-Georges

Vente pour cause de Départ

d'une collection d'Arbres fruitiers d'agrément et d'alignement; Arbres verts; Arbustes de toute espèce; Serre et Orangers. Le tout sera vendu à des prix modérés.

AVIS AU PUBLIC

Le Sieur ELOI, marchand, a l'honneur de vous informer qu'il vient de recevoir, un grand assortiment d'articles de Pêche: Lignes montées, Hameçons sur racine, Soies, Cordonnets, Aloès, fil Fouët, Bouchons, Mouches, Sacs à Poisson, Craus marins, etc.

On trouve aussi dans son magasin, Lanternes vénitiennes, Ballons, et tous articles d'Éclairage.

Il se charge de procurer sur commande, tous articles de fantaisie pour fêtes, Feux d'artifice et de bengale; Fusées, Pétards, etc. Pourvu que les commandes soient faites trois semaines à l'avance.

Il est aussi seul représentant, dans le Département du Lot pour la vente, des Cartouches extinctrices pour incendies. Notice explicative sera remise à qui en fera la demande.

Le Magasin est situé, Place Impériale, en face la Cathédrale, à Cahors. Mercerie, Caleçons de bain, Jouets d'enfant.

A CÉDER

Une Etude d'Huissier à la résidence de Puy-l'Évêque (Lot).

S'adresser à M<sup>e</sup> Daynard, titulaire ou à M<sup>e</sup> Daynard, fils, chez M<sup>e</sup> Talou, avoué à Cahors.

A VENDRE

Une Etude de notaire, à la résidence de St-Paul-Labouffie, canton de Castelnaud-Montrier (Lot).

S'adresser pour les conditions à M<sup>e</sup> Roques, notaire, à Laburgade canton de Latbenque.

A Vendre aussi une Maison avec Jardin et autres dépendances.

S'adresser pour voir et traiter à M<sup>e</sup> Ruamps, notaire, habitant ladite Maison.

On donnera toutes facilités pour le paiement

GLACIÈRES INDUSTRIELLES et Cafetières Locomotives perfectionnées

Entrepôt assorti chez M. Massoni, négociant, en denrées coloniales, porcelaine, faïence, cristaux, etc.

Rue de la Mairie, à Cahors.

JACQUES SÉGUY

PEINTRE

MENTION HONORABLE

à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.

Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.

A Cahors, rue Impériale, n<sup>o</sup> 55.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.